



Victor-Doré

(Déficience motrice grave : code 36)

1. Clientèle et services offerts à l'école Victor-Doré

- L'école primaire Victor-Doré accueil des élèves âgés de 4 à 12 ans.
- Ces élèves présentent une déficience motrice grave (code 36), accompagnée ou non de troubles associés.
- Programmes éducatifs offerts : Programme d'éducation préscolaire, PFEQ, CAPS, PÉDIP.
- Victor-Doré travaille en partenariat avec le Centre de réadaptation Marie Enfant (CRME) pour les services de réadaptation à l'intérieur de l'école (ergothérapie, physiothérapie, inhalothérapie), la clinique de physiatrie et la clinique d'orthèses en plus des services en travail social, psychologie, orthophonie et infirmerie.

2. Documents essentiels à fournir au CREEHDP pour l'étude du dossier

•	Rapports datant de <u>moins de 2 ans</u> :		
	☐ Ergothérapie		
	☐ Physiothérapie		
	Orthophonie, si disponible		
	☐ Intellectuel, si disponible		
	Autres rapports médicaux pertinents		
•	 Rapport ou lettre datant de <u>moins de 18 mois</u> : Indiquant le diagnostic de déficience motrice signé par un mé 		
	indiquant le diagnostic de delicience motrice signe par dif medec		

3. Profil des élèves orientés à Victor-Doré

- Les impacts du diagnostic de déficience motrice sont graves et ont des répercussions sur le fonctionnement scolaire et personnel de l'enfant.
- L'élève doit avoir un retard significatif au plan moteur global.
- Doit bénéficier de services en réadaptation (ergothérapie et physiothérapie) en déficience physique.
- L'élève peut avoir une déficience intellectuelle légère, modérée à sévère ou profonde.
- Élève polyhandicapé.
- Doit bénéficier d'une école sans barrière architecturale.
- Les parents et l'enfant seront conviés à une rencontre de pré-admission, avec des membres du personnel scolaire et de réadaptation, dans le but de recueillir des informations supplémentaires. À la suite de cette rencontre, la décision sera prise s'il est admissible ou non à l'école Victor-Doré.

	Dont l'évaluation du fonctionnement neuromoteur indique la présence d'un ou de plusieurs dommages d'origine nerveuse, musculaire ou ostéoarticulaire affectant ses mouvements.				
	Exemples de troubles d'origine nerveuse :	Exemples de troubles d'origine ostéoarticulaire :	Exemples de trouble d'origine musculaire :		
	Ataxie de Friedreich	Malformations congénitales	Dystrophie musculaire		
	Paraplégie, tétraplégie	Spina-bifida			
	Déficience motrice cérébrale	Amputation	Autre :		
	Traumatisme crânien	Arthrite rhumatoïde juvénile	Condition dégénérative		
	Épilepsie non contrôlée				
	□ L'élève peut présenter des conditions associées à sa déficience motrice grave : ✓ Trouble du langage ✓ TDAH ✓ Syndromes ou condition médicale complexe (ex : gavage, assistance ventilatoire épilepsie, etc.) ✓ Déficience visuelle ou auditive ✓ Déficience sensorielle ✓ Trouble d'apprentissage ✓ Etc. □ L'élève qui peut nécessiter des périodes de réadaptation plus intensives (ex : grand brûlé, accidenté, séquelle d'opération/intervention chirurgicale, etc.). □ Limites dans l'accomplissement de tâches normales de façon très importante et persistante. □ Malgré les aides techniques (fauteuil roulant, appareils de communication, etc.), limite fonctionnelles graves dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne (AVQ) soins corporels, alimentation, habillage, aller à la toilette, se déplacer dans l'école, etc L'élève nécessite une aide continue dans toutes les AVQ. □ Limites importantes sur le plan de la mobilité (élève qui se déplace en fauteuil roulant avec une marchette ou des cannes; élève en processus d'acquisition ou de perte de la marche). □ Difficultés motrices ayant un impact important ou rendant impossible l'accomplissement de tâches liées aux apprentissages. □ Difficultés graves au plan de la communication verbale nécessitant l'utilisation d'un moyen de communication substitut.				
4.	Mandat suprarégional ■ Un financement est prévu pour accueillir les élèves correspondant aux mandats suivants : □ Codes 36 + 24 (DIM-S) □ Codes 36 + 44 (déficience auditive) □ Codes 36 + 23 (DIP) □ Codes 36 + 42 (déficience visuelle)				
	 Les autres profils pourraient être acceptés sous certaines conditions. 				

• <u>Déficience motrice grave</u> (doit correspondre au code 36)